



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2017-351

PUBLIÉ LE 3 OCTOBRE 2017

Sommaire

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2017-10-02-023 - Arrêté de délégation de signature Direction 2017-18 (3 pages)

Page 3

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2017-10-02-023

Arrêté de délégation de signature Direction 2017-18

Hôpital Universitaire Robert-Debré

**Arrêté de délégation de signature
Pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté de délégation de signature n° 2017-018

La Directrice de l'Hôpital Universitaire Robert-Debré

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D.6143-33 à D 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient »,

Vu l'arrêté directeurial n° 75-2017-216 modifiant l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRETE

Article 1^{er} :

Délégation générale de signature est donnée à Madame Jihane BENDAIRA, Directrice des Finances, des Affaires Médicales et de la Recherche, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion de l'Hôpital Universitaire Robert-Debré, dans le champ d'attribution de la Directrice de l'Hôpital déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de Madame Jihane BENDAIRA, Directrice des Finances, des Affaires Médicales et de la Recherche ou en cas de vacance des fonctions, délégation

générale de signature est donnée à Madame Johanne MENU, Directrice des Ressources humaines, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion de l'Hôpital Universitaire Robert-Debré, dans le champ d'attribution de la Directrice de l'Hôpital déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- Madame Johanne MENU, Directrice-adjointe chargée des Ressources Humaines, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et B de l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé

Article 3 :

En cas d'empêchement de Madame Jihane BENDAIRA, Directrice des Finances, des Affaires Médicales et de la Recherche ou en cas de vacance des fonctions, délégation est donnée à Madame Claire DECOUTY, Attachée d'administration hospitalière principale, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de Madame Jihane BENDAIRA pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C, G et H de l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé.

En cas d'empêchement de Madame Johanne MENU, Directrice des Ressources humaines, délégation de signature est donnée à Monsieur Simon BACHET, Attaché d'administration hospitalière principal, à l'effet de signer tous les actes ressortissant des attributions de Madame Johanne MENU pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et B de l'arrêté n° 2013318-0006 susvisé.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006 susvisé, pour les périodes de garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, pour tous les actes relevant de cette garde administrative :

A

- Mme **Jihane BENDAIRA**, directeur d'hôpital
- Mme **Anita FOUREAU**, directrice des soins
- Mme **Christine GIBERT**, adjoint des cadres
- Mme **Shpreza LUZHA**, adjoint des cadres
- M. **Stéphane POIGNANT**, ingénieur
- Mme **Blandine SCHAAFF**, ingénieur

- M. **Marc YVON**, directeur d'hôpital
- Mme **Johanne MENU**, directeur d'hôpital
- Mme **Claire DECOUTY BERNABEU**, attaché d'administration hospitalière principal

Article 5 :

Les arrêtés n° 2017-13, 2017-14, 2017-15, 2017-16 du 28 juillet 2017 sont abrogés.

Article 6 :

La Directrice de l'Hôpital Universitaire Robert-Debré est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin des actes administratif du département de Paris ainsi qu'au Bulletin municipal officiel.

Hélène GILARDI
Directrice Générale
Hôpital Universitaire Robert Debré
48, boulevard Sérurier
75985 PARIS Cedex 19
Tel : 01 40 03 23 73
Fait à Paris, le 2 octobre 2017



Hélène GILARDI